

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2018

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
17.09 – 04.10.2018

Rendement
35 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
En barriques neuves (50 %), sur lies fines, pendant 16 mois. Pas de collage

Mise en bouteille
Au château, du 25 au 27 mai 2020

Assemblage
50 % Merlot
35 % Cabernet Franc
15 % Cabernet Sauvignon

Degré
14,5 %



Vignobles Comtes von Neipperg